

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. de Colmar - BUT - Réseaux et télécommunications

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. de Colmar - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8112)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8112)	Jury par défaut	Autres candidats	35	373	239	155	34
		Bacheliers technologiques toutes séries	35	169	107	107	35

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8112)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	67	48	34	6	17,6 %
			Masculin	306	191	121	28	82,4 %
			Total	373	239	155	34	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	20	9	9	2	5,7 %
			Masculin	149	98	98	33	94,3 %
			Total	169	107	107	35	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8112)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	12	4	2	0	0 %
				Sans mention	113	59	32	11	37,9 %
				AB	128	100	63	10	34,5 %
				B	47	44	37	8	27,6 %
				TB	14	14	11	0	0 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	316	223	147	29	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	9	0	0	0	0 %
				AB	5	2	0	0	0 %
				B	14	5	4	3	100 %
				TB	5	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	35	7	4	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	8	2	1	1	50 %
				AB	3	2	0	0	0 %
				B	2	0	0	0	0 %
				TB	3	1	0	0	0 %
				TBF	3	3	3	1	50 %
				Total	19	8	4	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	1	0	0	
				Total	3	1	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	10	0	0	0	0 %
				Sans mention	68	33	33	15	42,9 %
				AB	67	51	51	14	40 %
				B	22	21	21	6	17,1 %
				TB	2	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	169	107	107	35	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8112)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	262	188	132	27	79,4 %
			En réorientation	65	33	14	3	8,8 %
			Non scolarisés	33	10	7	3	8,8 %
			Scolarité étrangère	9	6	1	1	2,9 %
			Autres	4	2	1	0	0 %
			Total	373	239	155	34	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	150	102	102	32	91,4 %
			En réorientation	10	5	5	3	8,6 %
			Non scolarisés	9	0	0	0	0 %
			Total	169	107	107	35	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8112)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	108	77	56	5
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	89	67	45	5
			Autres doublettes	92	66	40	16
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	132	101	101	33
			Autres doublettes	35	6	6	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8112)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	37,4 %	36,7 %	39,7 %	19,2 %
		Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	30,8 %	31,9 %	31,9 %	19,2 %
		Autres doublettes	31,8 %	31,4 %	28,4 %	61,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8112)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	79 %	94,4 %	94,4 %	94,3 %
		Autres doublettes	21 %	5,6 %	5,6 %	5,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	L'ensemble des matières est pris en compte dans le recrutement.	Bulletins (moyenne, situation par rapport à la classe) - Bulletins études supérieures pour les réorientations - Fiche avenir	Essentiel
	Une attention toute particulière sera portée sur les moyennes de première et de terminale et sur leur situation par rapport à la moyenne de classe.	Bulletins (moyenne, situation par rapport à la classe) - Fiche avenir	Essentiel
	Les relevés de notes du Bac et les notes obtenues dans le supérieur pour les titulaires du Bac seront aussi pris en compte.	Bulletins (moyenne, situation par rapport à la classe) - Bulletins études supérieures pour les réorientations	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Un niveau correct et régulier est attendu dans toutes les matières suivantes : maths, physique, anglais, enseignements de spécialité proches du domaine.	Bulletins (moyenne et commentaires sur les méthodes de travail) - Fiche avenir - Entretien	Essentiel
	Les commentaires sur les méthodes de travail seront appréciés, plus particulièrement dans les matières citées précédemment.	Bulletins (moyenne et commentaires sur les méthodes de travail) - Fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	Le comportement et l'attitude face au travail du candidat seront des critères déterminants.	Bulletins - Fiche avenir et en particulier « méthode de travail » et « autonomie » - Entretien	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La motivation à intégrer la formation, connaissance de la formation et de ses débouchés	Lettre de motivation - Entretien	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	L'implication dans des activités extrascolaires, stages ou expériences personnelles	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque dossier est examiné par 2 membres de la commission qui ont noté le dossier en tenant compte des résultats académiques, des appréciations des enseignants, des retours sur la qualité du candidat et sur l'adéquation de sa candidature par rapport à son profil, information relevée dans la fiche avenir, et enfin du projet motivé présenté par le candidat. Dans un second temps, la tenue des entretiens de recrutement a permis d'évaluer la motivation du candidat. L'ensemble de ses éléments permet de classer les candidats entre eux dans les deux catégories de bac.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation doit être claire et présenter des motivations qui vous sont propre. Des lettres trop généralistes, sans projet clair ou issues d'un copier-coller de modèles sur internet ou d'une IA desserve la candidature. Une connaissance du domaine de formation doit être perceptible. Il doit refléter d'un minimum de renseignements pris par le candidat sur la formation. La mention de la participation à des actions de communication du département par le candidat est aussi un plus. Pour une reprise d'études : la commission a souvent regretté l'absence d'éléments sur la période d'interruption et la faiblesse des motivations de la reprise d'études. Elle suggère pour ces candidats de préciser le parcours depuis l'obtention du bac. D'une manière générale, les candidats doivent préciser toute situation particulière. L'absence d'information est souvent perçue négativement par la commission.

Signature :

Doriane Drouhin,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Colmar